

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE
COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

Date de convocation	19/10/2023
Nombre de Conseillers en exercice	10
Nombre de Conseillers présents	9
Nombre de votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Numéro de la délibération

2023-33

Objet de la Délibération :

Suppression des régies : salle des fêtes, actions de chasse et affouages

L'An deux mil vingt-trois, le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne, M. DUCH Jean-François (Adjoint), M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine, Mme CROSNIER Céline, Mme DI LUCA Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku

Absents excusés : Mme GOULIART Nathalie,

Secrétaire de Séance : Mme GILBERT Anne

SUPPRESSION DES REGIES : SALLE DES FETES, ACTIONS DE CHASSE ET AFFOUAGES

Le maire expose, que suite à une réorganisation des régies municipales pour plus de lisibilité et afin de les doter d'un compte « Dépôts de fonds Trésor » (DFT) pour faciliter leur exploitation, il demande au conseil municipal de supprimer les régies suivantes au 31/12/2023 :

- Location de la salle des fêtes
- Ventes de bois
- Actions de chasse

En contrepartie, il sera demandé au conseil de créer parallèlement au 01/01/2024, une nouvelle régie : « affaires générales ». Cette procédure est destinée à faciliter l'encaissement de toutes les recettes de la commune, notamment « les manifestations communales ».

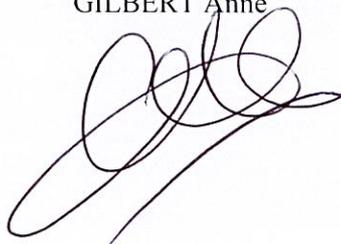
SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le **16 NOV. 2023**

au contrôle de légalité

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
GILBERT Anne



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ

